

QUELQUES DONNEES SUR LE COMMERCE EXTERIEUR DE LA REUNION EN 1965

Par rapport à 1964, le commerce extérieur du département français de la Réunion a enregistré une certaine stagnation en tonnage (1964: 610 658 t; 1965 : 611 536 t) et une très faible progression en valeur (1964 : 31 165 millions de CFA; 1965 : 32 350 millions de CFA). Il s'est caractérisé par un déficit de 15 350 millions de CFA et la couverture des importations par les exportations n'a été assurée qu'à 35 %.

1965 - Importations : 405 926 t et 23 950 millions de francs CFA.
Exportations : 206 610 t et 8 500 millions de francs CFA.

I. LES IMPORTATIONS (Tableau I et II)

Depuis 1955, elles sont passées de l'indice 100 à l'indice 329 en valeur et 237 en tonnage :

ANNÉES	TONNAGE (t)	VALEUR EN MILLIONS DE FRANCS C.F.A.	INDICE VALEUR	INDICE TONNAGE
1955.	171 200	7 135	100	100
1960.	249 900	10 409	181	146
1962.	289 400	15 626	219	169
1963.	341 000	17 217	241	199
1964.	392 000	21 965	308	229
1965.	405 900	23 950	335	237

Cet accroissement global est à mettre en relation avec la poussée démographique qui a suscité l'augmentation de la demande de biens de consommation (population moyenne : indice 100 en 1955; indice 134 en 1964 et 140 en 1965) mais aussi avec l'effort d'équipement économique et social qui a développé les achats de biens de production et d'équipement. Le tableau I dresse la répartition de ces importations par groupes de produits depuis 1960. On y remarquera :

— que les biens alimentaires ont doublé en valeur depuis 1960 et que l'accroissement s'est manifesté dans les différents sous-secteurs. Les produits de base restent le maïs (17 686 t en 1965), les farines (8 801 t en 1965) et surtout le riz (39 554 t en 1965) mais sont en passe d'être rattrapés par le poste « corps gras - produits d'épicerie » (les huiles et les graisses représentent à elles seules une importation de 5 030 t et de 533,2 millions de francs CFA en 1965). De la

même manière, il faut noter la montée en flèche des boissons, poste hétéroclite associant les vins et vermouths (405 millions CFA en 1965), les eaux de vie et liqueurs (116,6 millions) les jus de fruits, eaux minérales et limonades (191,6 millions), les bières (109,5 millions);

— que les biens de consommation non-alimentaire ont suivi une progression sensiblement analogue. Les entrées de médicaments et produits pharmaceutiques ont crû considérablement depuis 1960 avec l'instauration de la Sécurité Sociale et l'effort d'équipement et d'assistance sanitaires mais en 1965, ont conservé le même tonnage que l'année précédente (808 t). Les autres postes, en augmentation eux aussi, témoignent de l'élévation du niveau de vie des ménages;

— que les importations de produits pétroliers (essences, pétrole, gas-oils et fuels-oils, huiles de graissage...) croissent régulièrement (50 857 t en 1965);

— Enfin, qu'on enregistre un gros effort d'équipement puisque les entrées de biens de production et d'équipement représentent près de 40 % de la valeur totale des importations. Les achats d'engrais ont dépassé 30 000 t en 1965 (580 millions de francs CFA). Les fortes entrées de « produits pour emballages » sont dues à des achats massifs en 1965 de sacs de jute destinés à la sucrerie (3 134 t et 236,7 millions de francs CFA). Le rythme intensif de la construction des bâtiments qui se poursuit dans le département se manifeste par les gros tonnages de ciment importés (110 335 t pour 518,3 millions de francs CFA).

Cependant, le poste « véhicules et accessoires » est gonflé par la part prépondérante des véhicules de tourisme (2 827 autos en 1965 pour une valeur de 1 051,9 millions de francs CFA), que l'on ne peut à proprement parler englober dans les « biens d'équipement ».

TABLEAU 1. — *Produits importés*
(Valeur en millions de francs CFA)

PRODUITS	1960	1962	1963	1964	1965
<i>I. Biens alimentaires.</i> . . .	3 404	4 449	4 983	5 578	6 419,4
Maïs, riz, farine.	1 205	1 726	1 756	1 950	1 958,3
Viandes.	239	381	447	587	400,4
Poissons.	245	286	332	399	290
Lait, beurre, fromages. . .	306	422	444	517	765,4
Corps gras, épicerie.	455	576	681	730	1 379,9
Légumes, fruits.	301	340	477	408	580,9
Boissons.	279	573	651	771	822,2
Tabacs.	74	145	195	216	223,3
<i>II. Biens non alimentaires</i>	2 689	3 300	3 908	5 457	5 401,7
Médicaments.	527	575	684	920	920
Produits de parfumerie, bijouterie, horlogerie.	74	153	183	253	453
Tissus, vêtements, chaus- sures.	1 271	1 423	1 716	2 452	2 166,1
Meubles, appareils élec- tro-ménagers.	286	531	544	823	1 156,9
Autres.	531	618	781	1 009	705,7
<i>III. Produits pétroliers.</i> . .	309	390	433	464	526,1
<i>IV. Biens d'équipement.</i> . .	4 357	5 337	5 730	7 539	9 257,8
Aliments du bétail et engrais.	574	350	551	690	904,7
Produits pour emballage.	59	49	53	64	236,7
Produits chimiques.	133	251	284	399	431,9
Ciments, matériaux de construction.	338	534	633	793	1 085,8
Bois.	383	458	555	633	648,3
Produits métalliques.	611	1 013	1 064	1 111	1 245
Appareils mécaniques. . . .	745	909	801	1 183	1 504,9
Appareils électriques et de précision.	329	310	442	698	910
Véhicules et accessoires. . .	1 185	1 463	1 347	1 968	2 291,5
<i>V. Biens non ventilés.</i>	550	2 150	2 163	2 927	2 345
TOTAL.	10 409	15 626	17 217	21 965	23 950

TABLEAU 2. — *Produits importés*
(1965)

PRODUITS	TONNAGE (t)	VALEUR (1 000 F métro)
<i>I. Produits alimentaires.</i>	119 363	134 666
dont Bovins vivants.	1 256	1 554
Viandes (1).	1 439	6 131
Poissons.	1 788	5 800
Lait	2 746	9 510
Légumes secs.	6 752	7 702
Fruits (2).	2 310	3 917
Café.	1 059	3 560
Maïs	17 686	6 768
Riz.	39 554	26 061
Farines.	8 801	6 338
Huiles, graisses.	5 030	10 665
Conserves (3)	1 762	7 497
Jus de fruits et eaux minérales (4).	4 088	3 833
Bières.	2 360	2 190
Vins, apéritifs.	7 432	8 089
Sel.	2 173	540
Tabac.	377	4 467
Aliments pour animaux, tourteaux.	10 446	6 494
<i>II. Produits pétroliers.</i>	50 857	10 523
<i>III. Produits chimiques et minéraux.</i>	154 775	71 644
dont Ciments.	110 335	10 367
Engrais.	30 765	11 601
Produits chimiques de base.	856	1 178
Produits pharmaceutiques.	808	18 406
<i>IV. Bois et papiers.</i>	25 273	17 094
dont Bois (5).	24 371	12 967
Papiers (6).	902	4 127

(1) Viandes et abats, frais, réfrigérés, salés, séchés ou fumés.

(2) Frais ou secs.

(3) Préparations et conserves de viandes, poissons, légumes, etc.

(4) Limonades, sodas, etc.

(5) Bois sciés, plaqués, contreplaqués.

(6) Papiers et cartons fabriqués mécaniquement, livres, brochures, etc.

PRODUITS	TONNAGE (t)	VALEURS (1 000 F métro)
V. <i>Produits métallurgiques</i>	22 087	31 487
dont Fers, tôles et matériaux de construction.	20 800	23 157
Quincaillerie et ustensiles domes- tiques.	1 287	8 330
VI. <i>Matériel électrique</i>	1 328	16 838
VII. <i>Machines (7)</i>	3 258	36 016
dont Machines pour sucrerie	311	2 562
VIII. <i>Véhicules (8)</i>	5 075	45 830
dont Tracteurs (75 unités).	214	1 716
Automobiles (2 827 unités). . . .	2 311	21 038
Camions (741 unités).	1 372	10 123
IX. <i>Textiles et vêtements</i>	4 787	48 568
dont Sacs de jute.	3 184	4 737
X. <i>Divers (9)</i>	19 123	66 343
dont Meubles.	1 525	10 055

(7) Machines diverses, machines agricoles, à coudre, pour la coupure, matériel frigorifique, chaudières, pompes, compresseurs, moteurs, etc.

(8) et pièces détachées pneumatiques, bandages, chassis, etc.

(9) Instruments d'optique et de précision, horlogerie, literie, jeux, jouets, matériel de sport et de camping...

II. LES FOURNISSEURS (voir Tableau III)

Assez nombreux en apparence, ils sont très inégaux en importance. La métropole française vient bien entendu en tête, assurant à elle seule 67 % de la valeur totale des importations réunionnaises. Les quantités livrées par la France gravitent depuis quelques années autour de 150 000 t (1962 : 142 800; 1963 : 164 400; 1964 : 156 900; 1965 : 138 000) mais les valeurs croissent (1962 : 10 768 millions de francs CFA; 1963 : 11 477; 1964 : 15 003; 1965 : 16 200), phénomène qui traduit la hausse à peu près constante des prix des produits manufacturés qui représentent l'essentiel des marchandises que la France envoie sur son département d'Outre-Mer (cependant les entrées des produits français couvrent la nomenclature tarifaire). L'ensemble de la Zone Franc remonte le pourcentage à 76 % de l'ensemble des importations réunionnaises (en valeur). À l'intérieur de cette Zone, une place importante est tenue par Madagascar, vendant surtout des produits alimentaires : bovins et porcs vivants, viandes et abats, conserves, légumes, fruits, du riz aussi dans les bonnes années de récolte malgache, du maïs, du café, etc. Les importations en provenance de la Zone Franc (France exceptée) croissent en tonnage et en valeur (1962 : 25 800 t et 1 493 millions de francs CFA; 1964 : 27 500 t et 1 739 millions; 1965 : 31 800 t et 1 983 millions).

Les autres pays de la CEE n'approvisionnent la Réunion que dans un pourcentage modeste (moins de 5 % de la valeur totale des importations en 1965).

Ce sont surtout des produits usinés qui proviennent de la RFA, de l'Italie et du Bénélux (tissus divers, machines, appareils électriques, engrais...) mais dont les quantités et les valeurs suivent une courbe ascendante depuis quelques années (1962 : 6 000 t et 581 millions de francs CFA; 1964 : 7 400 t et 979 millions; 1965 : 11 100 t et 1 165 millions).

Parmi les autres pays fournisseurs, en Europe, la Grande-Bretagne et la Suède augmentent leurs ventes :

Grande-Bretagne - 1962 : 400 t et 117 millions; 1964 : 800 t et 287 millions; 1965 : 1 000 t et 286 millions.

Suède — 1962 : 7 200 t et 276 millions; 1964 : 7 500 t et 278 millions; 1965 : 8 300 t et 320 millions.

Hors d'Europe, deux groupes de fournisseurs se dégagent, vendeurs tous deux de produits alimentaires : un groupe asiatique livrant du riz : Cambodge (1962 : 23 700 t; 1963 : 38 300 t; 1964 : 38 600 t; 1965 : 39 900 t), Viet-Nam (qui, en 1965, n'a pratiquement rien vendu à la Réunion après avoir livré près de 10 000 t en 1964), Thaïlande et Malaisie prenant le relais du Viet-Nam Sud; d'autre part, un groupe africain, essentiellement représenté par le Kenya et l'Afrique du Sud d'où arrivent des bovins, des viandes et des céréales. Enfin, certains pays du Moyen-Orient (Iran surtout, plus secondairement Bahrein) approvisionnent l'île en produits pétroliers.

TABLEAU 3. — *Pays fournisseurs*

PAYS	TONNAGE (t)	VALEUR (1 000 F métro)
<i>Zone Franc.</i>	170 668	363 685
dont France.	138 855	324 009
Madagascar.	19 045	28 354
<i>C.E.E. (sauf France)</i>	11 146	23 318
<i>Autres pays d'Europe.</i>	9 665	13 514
<i>Asie.</i>	101 281	43 144
dont Cambodge.	39 959	25 345
Thaïlande.	11 019	5 073
Malaisie.	9 311	3 439
Iran.	34 766	5 992
Bahrein.	4 773	903
<i>Autres pays.</i>	105 365	21 500
dont Kenya.	67 275	7 020
Afrique du Sud.	37 055	10 089

III. LES EXPORTATIONS

Leur baisse en tonnage n'a cessé de s'affirmer depuis 1962 tandis qu'en valeur, après une certaine remontée en 1963 et 1964, l'année 1965 enregistre une diminution substantielle :

ANNÉES	TONNAGE (t)	VALEUR (millions de Francs CFA)	INDICE (valeur)
1955.	186 800	5 830	100
1960.	224 160	8 978	120
1962.	230 400	8 156	140
1963.	221 700	9 404	161
1964.	218 600	9 221	158
1965.	206 600	8 500	110

Les exportations réunionnaises ne portent que sur un nombre restreint de produits (voir Tableau IV) parmi lesquels, le sucre et ses dérivés viennent très largement en tête. Mais la vente du sucre fléchit depuis 1962 (1960 : 204 200 t; 1962 : 215 500 t; 1963 : 207 500 t; 1964 : 207 300 t; 1965 : 190 900 t) alors qu'au contraire celle du rhum s'accroît (1960 : 2 560 t; 1962 : 2 958 t; 1963 : 3 548 t; 1964 : 3 840 t; 1965 : 3 759 t; soit 26 159 hl d'alcool pur). Les expéditions de mélasses, elles, suivent la courbe descendante du sucre (1960 : 11 500 t; 1962 : 10 900 t; 1963 : 5 700 t; 1964 : 6 200 t; 1965 : 2 000 t). Sucre, mélasses et rhum à eux seuls fournissent 95 % en poids et 82 % en valeur du montant total des exportations.

C'est dire que les autres produits exportés ne jouent qu'un rôle d'appoint. Le deuxième groupe de ceux-ci, en effet, est constitué par les essences de géranium Bourbon dont les sorties se développent (1960 : 65,1 t; 1962 : 68 t; 1963 : 92,4 t; 1964 : 88,4 t; 1965 : 114 t) et d'essence de vétyver (1960 : 26,3 t; 1962 : 35,1 t; 1963 : 38,6 t; 1964 : 43,1 t; 1965 : 38 t), produits de faible poids mais d'une grande valeur marchande. La vanille aussi ne peut être considérée que comme un complément de ressources et, là aussi, les exportations s'accroissent (1960 : 30,6 t; 1962 : 32,8 t; 1963 : 60 t; 1964 : 44,4 t; 1965 : 57 t), bien que l'irrégularité des cours récompense parfois mal les efforts.

Le restant des exportations est constitué de sacs de jute usagés, de peaux et de cuirs ainsi que, parfois (en 1965 par exemple), de ferrailles.

TABLEAU 4. — *Exportations*

PRODUITS	TONNAGES (t)	VALEUR (1 000 F métré)
Pommes de terre.	136	71
Vanille.	57	2 853
Sucre.	190 953	131 826
Mélasses.	2 000	138
Rhum.	3 759	8 015
(hl alcool pur).	26 159	
Essence de vétyver.	31	5 144
Essence de géranium.	114	14 160
Peaux et cuirs.	127	93
Sacs de jute.	2 083	4 404
Ferrailles.	7 054	2 109



IV. LES CLIENTS (Tableau V)

La France est encore dans ce domaine le premier partenaire de son département d'outre-mer, achetant à elle seule 87 % en valeur des exportations réunionnaises. Tonnages et valeur n'ont cessé d'augmenter ces dernières années (1962 : 181 700 t et 6 958 millions de francs CFA; 1963 : 185 800 et 7 740 millions; 1964 : 207 400 t et 8 605 millions; 1965 : 171 356 t et 7 438,2 millions, (la légère baisse enregistrée en 1965 s'explique par une diminution de la production réunionnaise du fait d'aléas climatiques — cyclones — surtout). La France est bien entendu le marché privilégié pour le sucre réunionnais qui est acheté bien au-dessus du cours mondial.

Avec les autres pays de la Zone Franc, les relations dans le domaine de l'exportation sont fluctuantes en tonnage comme en valeur (1962 : 11 900 t et 281 millions; 1963 : 2 300 t et 99 millions; 1964 : 10 800 t et 324 millions; 1965 : 5 450 t et 197 millions). A l'intérieur du groupe, Madagascar n'achète que de très faibles quantités de marchandises (sacs de jute usagés surtout). En 1965 (comme en 1964), le Maroc s'est porté acquéreur d'assez grosses quantités de sucre (6 940 t en 1964; 3 822 t en 1965).

Les autres clients n'achètent à la Réunion que des quantités insignifiantes. La part des pays de la CEE (sauf la France) s'est relevée considérablement (1964 : 100 t et 23 millions; 1965 : 10 100 t et 240,3 millions) tandis que les expéditions vers le Sud-Est asiatique, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ne portent que sur des quantités dérisoires, en baisse d'ailleurs.

TABLEAU 5. — *Pays clients*

PAYS	TONNAGES (t)	VALEUR (1 000 F métré)
<i>Zone Franc.</i>	176 806	152 705
dont France.	171 356	148 764
Madagascar.	394	777
<i>C.E.E.</i> (sauf France)	10 173	4 807
<i>Autres pays d'Europe.</i>	14	1 251
<i>Autres pays.</i>	2 108	5 940

Sources : Service de Statistiques de la Réunion : Bulletins de statistiques mensuelles (particulièrement celui de janvier 1965-décembre 1965, n° 5).

Id. : « La Préfecture de la Réunion et l'INSEE vous présentent quelques chiffres sur la Réunion », Imprimerie Cazal, Saint-Denis.

G. DONQUE.